

—

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

**3<sup>ème</sup> REUNION DE 2009**

**Séance du 26 juin 2009**

CG 09/3<sup>ème</sup>/HC-02

**REPRESENTATION AU SEIN DES COMMISSIONS  
ET ORGANISMES EXTERIEURS**

**REMPLACEMENT D'UN CONSEILLER GENERAL**

**Association Départementale pour le Développement des Arts**

—

Par délibération du 25 mars 2008, l'Assemblée départementale a désigné les Conseillers Généraux suivants pour représenter le Conseil Général à l'Association départementale pour le développement des arts (A.D.D.A.) :

MM. Astoul  
Garrigues R.  
Guillamat  
Roset  
Bénech

Monsieur Guillamat a présenté sa démission au Président de l'ADDA, compte tenu de ses contraintes professionnelles.

C'est pourquoi, je vous demanderais de bien vouloir désigner un Conseiller Général en remplacement de M. Guillamat.

◆

◆

◆

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## **LE CONSEIL GENERAL**

- Désigne M. Raymond Massip en remplacement de M. Guillamat pour représenter le Conseil Général à l'Association départementale pour le développement des arts (A.D.D.A.)

Adopté à l'unanimité.

Le Président,